

## RÉDACTION

## ADMINISTRATION

## BUREAU DES ABONNEMENTS

Imprimerie Suisse Catholique  
Fribourg (Suisse)

## ABONNEMENTS

	Fr.	1 franc 10 centimes	1 franc 20 centimes
Suisse	2.50	3.00	4.00
Etranger	4.00	10.00	18.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 10 centimes.

Compte de chèque postal 114 54

6.1.2.

## LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

## Nouvelles du jour

La réponse de l'Allemagne à l'Entente.  
D'Annunzio remet ses pouvoirs usurpés.  
Le malaise des catholiques allemands.

On publie à Paris la réponse allemande au sujet du protocole additionnel au traité de paix.

Le gouvernement allemand, en termes très atténus, y fait entendre ses plaintes sur les conditions qu'il doit subir. L'intérêt de sa réponse est dans l'accord qu'il fait à l'injonction des Alliés de livrer 400.000 tonnes de denrées flottantes en compensation des navires allemands volontairement coulés à Scapa Flow. L'Allemagne réserve, sur le principe même de cette obligation, la sentence d'un tribunal d'arbitrage, mais elle ne refusera pas de s'exécuter dans la mesure du possible. De nouvelles négociations ne manqueront pas d'avoir lieu au sujet de cette possibilité.

D'Annunzio a épousé sa gloire à Fiume. Il y est en butte aux reproches de la population pour avoir provoqué une crise du ravitaillement; l'indiscipline est dans ses tropées, mal nourries et mal payées. Aussi a-t-il été conduit lui-même à dire qu'il souhaitait renvoyer l'expédition aux mains d'un représentant du gouvernement italien. Le général Radoglio s'est fait entremetteur entre d'Annunzio et M. Nitti pour conclure l'arrangement désiré de part et d'autre. Entre le comte Sforza, sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, et deux hommes de confiance de d'Annunzio, il a été conclu que celui-ci, d'entente avec le Conseil national de Fiume, remettre le pouvoir au général Caviglia, qui devient gouverneur de Fiume.

Le gouvernement italien traitera avec les Alliés pour qu'ils fassent accepter de M. Wilson un modus vivendi acceptable jusqu'à la liquidation définitive de l'affaire de Fiume, qui se fera probablement en faveur de l'Italie.

La situation du parti catholique allemand, qui n'a été facile à aucun moment depuis la révolution, est devenue tout à fait délicate. Ce parti a accepté ou plutôt a réclamé d'être associé au pouvoir, sous le nouveau régime, pour y exercer le rôle de frein et empêcher que l'Allemagne ne subît toutes les fantaisies des socialistes. Il a eu en vue la sauvegarde des intérêts religieux et matériels du pays. A cet égard, son influence préservatrice a été efficace. Mais, inévitablement, pour sauver l'essentiel, il a dû consentir à bien des choses qu'il n'eût pas supportées en d'autres temps. La collaboration tripartite l'a engagé sur une pente glissante, où il faut de vains efforts pour se retenir et où il se sent entraîné toujours un peu plus bas.

Or, il se produit en ce moment une vive réaction contre l'état de choses créé par la révolution. La République, que l'immense majorité des Allemands ont subie avec une profonde répugnance, perd tous les jours un peu plus de la moindre considération que ses auteurs avaient réussi à lui obtenir. Dans le domaine de la politique extérieure, elle cherche à humiliations en humiliations, ayant à tout instant à se courber sous quelque nouvelle exigence des Alliés. A l'intérieur, elle heurte les sentiments fédéralistes d'une grande partie des peuples du Reich par la centralisation à laquelle les socialistes poussent de toutes leurs forces; elle alarme le monde des affaires par des lois socialisatrices; elle inquiète les consciences chrétiennes en proclamant que son idéal, c'est la radicalisation radicale de la vie publique et que les compromis à ce sujet auront une fin.

On connaît l'instinct des catholiques devant leurs chefs associés à des partisans qui ont un tel programme. Aussi les conducteurs du Centre sont-ils obligés à tout propos de s'expliquer dans les journaux pour calmer les inquiétudes des populations. Leur posture devient d'autant plus épingleuse que le mouvement monarchiste est en plein essor. Les chefs par solidarité gouvernementale, sont obligés de défendre la république; leur cœur est peut-être ailleurs; les vœux des populations sont certainement pour la restauration du trône.

De la sorte, un fossé se creuse entre les chefs et le peuple; d'un autre côté, une certitude que dans certains milieux bien informés, on estimerait que, pour la casse même du Génie suprême des Alliés accepteraient l'offre de paix, globalement composée de trois ou quatre jeunes gens, dix au plus, ou l'on passe se

à laquelle servit, apparemment, abordée la question turque. Avant d'envier la Turquie, les puissances alliées attendront la décision définitive des Etats-Unis en ce qui concerne l'éventualité d'un mandat à assurer par le gouvernement américain en Orient. Les retards ne font guère l'affaire de la Sublime-Porte, qui, non sans raison, voit de jour en jour se dissiper davantage le prestige du pouvoir central au profit de l'Anatolie soutenue. Les Jeunes-Turcs de l'Union et Progrès s'en frottent les mains. Ils espèrent bientôt reprendre les rênes du pouvoir. Les résultats des élections législatives sont à leur avantage. Leurs candidats à la députation triomphent un peu partout. Par suite de l'absence de la campagne électorale de plusieurs périodes et des Grecs et Arméniens, la majorité de la future Chambre ottomane sera nettement unioniste. Pendant que la conférence de la paix aura à se prononcer sur les turbulentes Jeunes-Turcs, un renouveau du pouvoir unioniste se forme en Turquie.

A laquelle servit, apparemment, abordée la question turque. Avant d'envier la Turquie, les puissances alliées attendront la décision définitive des Etats-Unis en ce qui concerne l'éventualité d'un mandat à assurer par le gouvernement américain en Orient. Les retards ne font guère l'affaire de la Sublime-Porte, qui, non sans raison, voit de jour en jour se dissiper davantage le prestige du pouvoir central au profit de l'Anatolie soutenue. Les Jeunes-Turcs de l'Union et Progrès s'en frottent les mains. Ils espèrent bientôt reprendre les rênes du pouvoir. Les résultats des élections législatives sont à leur avantage. Leurs candidats à la députation triomphent un peu partout. Par suite de l'absence de la campagne électorale de plusieurs périodes et des Grecs et Arméniens, la majorité de la future Chambre ottomane sera nettement unioniste. Pendant que la conférence de la paix aura à se prononcer sur les turbulentes Jeunes-Turcs, un renouveau du pouvoir unioniste se forme en Turquie.

## Le problème de la paix pour la Turquie

(De notre correspondant particulier.)

Constantinople, 1<sup>er</sup> décembre.

On ignore pas que le gouvernement ottoman s'est adressé directement à la présidence de la Conférence de la paix pour demander une prospice solution de la question turque et l'autorisation d'envoyer, à cette fin, des délégués à Paris. Le contenu de cette note a été communiqué aux hauts commissaires de l'Entente à Constantinople. La presse turque et le public ont vainement et fièreusement attendu la réponse qu'on était en droit d'espérer. Quelques quinzaines de jours déjà écoulés depuis l'expédition télégraphique de la note, aucune réponse n'est encore parvenue à la Sublime-Porte.

Dans les meilleures diplomatiques ottomanes, on ne désespère pas de ce retard, estimant, non sans raison, que la Turquie finira par être invitée pour entendre prononcer le verdict, qui, grossièrement, est connu. Un journal de l'Asie-Est, le *Tasfir-i-Elliâ*, disait hier qu'un accord a dû intervenir entre la Grande-Bretagne et la France en ce qui concerne les affaires turques, ce que le journal jeune-turc considère comme un malheur. En effet, on s'était compris à représenter la France et l'Angleterre diamétralement opposées quand à la question turque. Le revirement qui s'est manifesté à Paris en faveur de l'intégrité turque et le dernier discours de M. Lloyd George, qui, en un langage énergique, a défendu les droits des nationalités opprimées de l'empire, ont été interprétés ici comme les indices d'un désaccord profond entre ces deux puissances précitées. Il est vrai que certains faits ont donné prise à cette interprétation. Mais, au fond, il n'en est rien, heureusement. Les Turcs qui tiennent sur un éventuel différend pour en tirer profit devront déchanter. Quelques journaux turcs, faisant allusion à ce prétendu désaccord franco-anglais et après avoir enregistré le revirement de l'opinion française en faveur de la Turquie, se sont écrits en définitive sur un ton prophétique: hors de l'amitié anglaise, point de salut. C'est vérité pure, et, pour une fois, les journaux de Stamboul ont vu juste. Le mouvement nationaliste d'Anatolie bat son plein. L'autorité centrale est méconue, sinon abolie en province. Moustapha Kemal pacha et ses partisans ont institué un pouvoir, *a latere*. Dans ces conditions, une question se pose nécessairement devant l'offre de paix que la Turquie vient d'adresser à la conférence. Un accord de principe existe-t-il entre le gouvernement central et les organisations nationales d'Anatolie? On ne pourra pas l'assurer, quoique, dans les meilleurs qui ont des attaches avec la Porte, on affirme que le gouvernement de Stamboul tente sa démarche en faveur de la paix après accord préalable avec les leaders nationalistes. C'est spéculatif.

On me signale votre information indiquant que certains parlementaires seraient disposés à voter pour moi dans l'élection à la présidence de la Chambre. Je vous serai obligé de publier que je tiens à déclarer très nettement que je ne suis et ne serai pas candidat et que l'éventualité d'une pareille candidature n'a jamais effleuré mes pensées.

Général de Castelnau.

## La mission du cardinal Dubois

Paris, 15 décembre.

Dimanche, à bord du *Duguay-Trouin* sorti de la région du Pendjab, le P. Lobry, provincial des Lazaristes, et une brillante et nombreuse suite, pour les terres d'Orient. Le *Petit Parisien* a tenu à savoir de Son Excellence et du Père Lobry le but de leur mission presque officielle.

— Où allons-nous? a répondu le cardinal, en Syrie, en Palestine, en Asie-Mineure. Après on verra.

Sur les détails de sa mission Son Excellence est tenu à une grande réserve.

— Nous partons en envoyés paisibles, précise le P. Lobry, et pour travailler de notre mieux aux intérêts français. Nous comptons rester là-bas six semaines environ en compagnie des évêques de Mans et de Gap et du P. Bére, dominicain ancien vicaire général de Mgr Duval, supérieur de la mission française de Mossoul. Dès son arrivée en Orient, le cardinal va se mettre en rapport avec le général Gouraud qu'il connaît déjà et qui a de sa famille à Rouen, avec les autorités civiles et militaires françaises et indigènes, ainsi qu'avec les préfets délégués de Saint-Siège.

— Votre sentiment, Eminence sur le peuple turc?

— Les Turcs, répond sans hésiter le cardinal Dubois, sont des gens les plus honnêtes, les plus courtois et les plus tolérants.

Et le P. Lobry ajoute: « La France est chez eux aimée et respectée. Que dommage que des aventuriers aient entraîné la Turquie dans sa débâcle, car ces pays constituent bien, comme on l'a dit, la France de Levant. »

Et sur une allusion à la contribution que le rétablissement des relations avec le Vatican pourrait apporter à l'extension de l'influence française en Orient le prélat a ce seul mot: « Il est temps! »

## Les professeurs de France

La Fédération des professeurs de collège en France vient de consulter tous ses membres, par voie de referendum, sur la question syndicale.

Voici les résultats de cette consultation à laquelle sur 2.262 adhérents à la fédération, 1.153 ont pris part:

1.028 professeurs secondaires désirent la transformation des amicales en syndicats; l'adhésion à la fédération nationale des fonctionnaires syndicalisés a recueilli 1.360 voix; mais 1.301 voix, contre 466, refusent de suivre cette fédération si elle s'attache à la C. G. T.; enfin, 1.226 professeurs (soit 53%) sont prêts à faire partie de la Fédération générale de la constitution d'une Confédération générale des travailleurs intellectuels.

## Les élections australiennes

Melbourne, 15 décembre.

(Hobart). — Les élections générales australiennes ont donné les résultats suivants: nationaux (y compris les libéraux et les travail-

## ANNONCES

## Publicitas

S. A. SUISSE DE PUBLICITE  
Rue SAINT-PIERRE  
FRIBOURG.

## PRIX DES ANNONCES

Canton	in émission 10 cent.	la ligne
Suisse	15	ou
Etranger	20	ou
Décalages	55	son espac.

El. V. N.

## La conférence de Londres

Londres, 16 décembre.  
(Haus). — M. Lloyd George a fait hier soir à la Chambre des communes, une déclaration sur les conférences qui viennent d'avoir lieu à Londres.

Le premier ministre a déclaré que les questions importantes discutées jeudi, vendredi et samedi, par les représentants de la Grande-Bretagne, de la France, d'Italie, des Etats-Unis et du Japon englobaient la conclusion de la paix avec la Turquie et la Hongrie, la situation dans l'Adriatique, la ratification des traités déjà conclus, l'exécution de leurs clauses.

La situation économique et financière fut largement étudiée et, afin de remédier aux fluctuations des changes préjudiciables aux intérêts de la Grande-Bretagne et de la France, le gouvernement anglais a donné son consentement à l'émission d'un emprunt français en Angleterre. La date, le montant et les conditions de cet emprunt seront fixés d'un commun accord.

La question russe fut également l'objet d'un long débat; les Alliés se trouvèrent en complet accord sur cette question comme sur toutes les autres.

Il fut décidé que la Conférence se réunirait à nouveau à une date très rapprochée, en vue de délibérer sur les conditions de paix avec la Turquie et de régler définitivement toutes les difficultés ayant surgi dans l'Adriatique. Un débat sur la conférence aura lieu à la Chambre des communes avant l'ouverture de Noël.

## Les Anglais dans l'Inde

Londres, 15 décembre.  
Dans la première moitié du mois de mai dernier, il y a eu dans l'Inde et particulièrement dans certains districts où de nombreux parlementaires avaient l'intention de donner leur voix au général de Castelnau pour la présidence de la Chambre.Le *Petit Parisien* s'était fait l'écho de ces rumeurs, le général de Castelnau, qui est depuis mercredi dans l'Aveyron, a adressé à notre confrère, dès qu'il a eu connaissance de cette information, le télégramme suivant :

On me signale votre information indiquant que certains parlementaires seraient disposés à voter pour moi dans l'élection à la présidence de la Chambre. Je vous serai obligé de publier que je tiens à déclarer très nettement que je ne suis et ne serai pas candidat et que l'éventualité d'une pareille candidature n'a jamais effleuré mes pensées.

Général de Castelnau.

## La mission du cardinal Dubois

Paris, 15 décembre.

Dimanche, à bord du *Duguay-Trouin* sorti de la région du Pendjab, le P. Lobry, provincial des Lazaristes, et une brillante et nombreuse suite, pour les terres d'Orient. Une femme missionnaire fut, aussi malicieuse par un groupe de rebelles, qui la laissa pour morte dans une rue de la ville d'Amritsar.

Une enquête ordonnée par le gouvernement anglais, il résulte que, afin de réprimer ces désordres, le général Dyer, avec 50 hommes, tira 170 coups de fusil contre une agglomération d'Hindous qui tenaient une assemblée: 480 furent tués et 1500 blessés plus ou moins grièvement.

Le général Dyer reconnaît ces faits; il déclare avoir accompli un pénible devoir, mais il n'y pouvait pas manquer, car il n'y avait d'autre moyen de conserver le prestige de l'autorité et d'éviter d'autres révoltes dévastatrices.

Toutefois, le résident civil du Pendjab affirme que cette mesure a été prise et effectuée sans qu'il en eût connaissance; ses instructions n'eurent pas de suite pendant tout le temps que la loi martiale resta en vigueur. Pendant ce temps, 26 Hindous ont été fusillés jusqu'au sang dans la localité où la femme missionnaire avait été malicieuse.

Le général Dyer affirme avoir ordonné ces punitions pour faire comprendre aux Hindous que la femme est une chose sacrée pour un Européen.

Il résulte de là que ces révélations ont produit une forte impression à Londres et qu'elles auront une répercussion au Parlement. Dans les cercles politiques, on attend avec un vif intérêt la publication de l'enquête à laquelle le général Dyer a été soumis.

## A Dantzig

Dantzig, 15 décembre.  
(Wolff). — Aux élections municipales qui ont eu lieu dimanche, à Dantzig, le parti national allemand a eu 14 élus, les Polonais 5, les socialistes 20, le Centre 8, le parti démocratique allemand 9 et l'union économique 10.

## LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

## Les cosaques

Berne, 15 décembre.  
(Bureau ukrainien). — Des nombreuses sections des cosaques du Kouban de l'armée de l'Est ont été dissoutes et remplacées par l'armée de l'Ouest. Le général démissionnaire Piotrowsky a arrêté les membres dirigeants du Conseil, Babouchka, Makarukov et Manousha. Babouchka a été condamné à mort par le tribunal militaire et exécuté.

Le conseil des

## NOUVELLES RELIGIEUSES

## Le consistoire

Le consistoire secret, qui a eu lieu hier, lundi, et auquel assistaient de nombreux cardinaux, le Pape a prononcé, en latin, une allocution sur les conditions créées à l'Église par la guerre mondiale. Le texte de cette allocution doit rester secret. Ainsi Benoît XV remet donc en vigueur l'ancien protocole dont Léon XIII s'était aussi servi.

Le Pape a nommé de nouveaux cardinaux et a préconisé quelques évêques auxquels il a imposé les insignes dans une séance solennelle en présence de la Cour pontificale. Le Pape a prononcé une autre allocution sur les devoirs des nouveaux élus. Après la cérémonie, les insignes ont été portés aux nouveaux cardinaux qui ont reçu les visites accomplies des diplomates.

Le comte Fasa est parti pour Saragosse afin de porter les insignes au cardinal Soldevila, le seul des nouveaux cardinaux qui n'était pas venu à Rome.

## A l'évêché de Trieste

Mgr Karlin, évêque de Trieste, qui a envoyé sa démission au Pape, a quitté Trieste à l'improviste, se rendant à Laybach, où il a été nommé supérieur du séminaire. Son successeur, Mgr Bartolomasi, ira occuper le siège épiscopal de Trieste vers le milieu du mois de janvier. Il y a un peu plus d'un siècle qu'il n'y a pas eu d'évêque italien à Trieste; Mgr Karlin était Slave.

## Nouvelles diverses

La reine d'Espagne, accompagnée du prince des Asturias, est arrivée hier soir, lundi, à Paris.

— Le Corriere della Sera apprend que le prince de Bulow arrivera prochainement à Rome.

— Le prince héritier Alexandre de Serbie est arrivé, hier lundi, à Cannes.

## CARNET DE LA SCIENCE

## Nouvelles lumières

Un Anglais a inventé une lampe dont les rayons peuvent pincer le brouillard le plus épais. Grâce à cette invention, dont les applications seront multiples, des phares, des lampes à signaux, les réverbères et les phares d'autos ne perdront rien, à distance, de leur pouvoir éclairant. Les lampes coûtent très cher à fabriquer, mais on peut les faire de n'importe quelle grandeur.

Les expériences ont donné des résultats très satisfaisants et l'on peut, avec cette nouvelle lumière, lire un journal à 3 km. de la lampe, par ta nuit la plus noire.

## PETITE GAZETTE

## La santé de M. Clémenceau

M. Clémenceau a été examiné hier matin lundi, à son domicile par ses médecins, le professeur Tuffier et le docteur Laubry, qui l'ont trouvé en bon état de santé. Ils lui ont conseillé, en raison de la fatigue qu'il pourrait éprouver à monter l'escalier du ministère de la guerre, de rester à son domicile particulier.

Le président du Conseil, qui avait été radiographié, a été examiné de nouveau dans la soirée par ses médecins.

A l'issue de la consultation le bulletin de santé suivant a été publié : « La radiographie a montré une fracture de la huitième côte gauche; aucune complication. »

M. Clémenceau a reçu, hier, à 6 h. du soir, la visite du président de la République avec lequel il s'est longuement entretenu. M. Clémenceau a ensuite donné audience à M. Renner, chancelier d'Etat autrichien.

## Echos de partout

## POÉSIE ET ROUBLARDIE

Lorsque le roi Nicolas de Monténégro apprit l'entrée triomphale de Gabriel d'Annunzio à Fiume, il laissa tomber ces mots :

— Dieu soit loué! Il y a encore des poètes. Et, tant qu'il y aura des poètes, tout esprit de chevalerie ne sera pas banni de ce monde.

Poète, lui-même, et, qui plus est, poète de la mort — il a, lui aussi, dédié des vers à la Très-Amère — Nicolas déclara aussitôt, à Fiume, un fidèle messager, chargé de transmettre à son très cher frère en poésie, Gabriel d'Annunzio, les veux ardentes qu'il faisait pour son honneur. Mais, comme la poésie n'exclut pas la roublardise, le messager était également chargé d'apporter le manuscrit de Fiume sur le triste sort que la dynastie serbe réservait au petit Monténégro, auquel le droit de disposer de lui-même était dénié.

Le fidèle serviteur ne manqua pas de faire valoir tout l'intérêt que d'Annunzio pouvait retirer d'une alliance avec les Monténégrins, attachés au souvenir de leur roi. « C'est le père de votre reine qui vous parle par ma bouche », assura-t-il en envoyant de Nicolas.

— Dites à votre roi chevalier, déclara pompeusement d'Annunzio, que nos cours battent à l'unisson. Lorsque l'heure sera venue, je lui ferai signer. Le faucon, alors, rebâtira son nid sur le rocher.

L'heure ne sembla pas encore venue.

## MOT DE LA FIN

La femme de chambre tenait à la cuisine après le service de la salle à manger et de la consommation :

— Il y a de la trouille!... Monsieur et Madame ont déjeuné sans desservir les dents.

## Confédération

## Le nouveau Conseil national

Voici la liste des membres du Conseil national groupés par profession :

Juristes pratiquants, 46; dont 10 avocats et notaires et 6 magistrats judiciaires; conseillers d'Etat et anciens conseillers d'Etat, 34; présidents ou secrétaires d'associations, 21; agriculteurs, 14; journalistes, 13; fonctionnaires, 10; syndics et conseillers communaux, 9; médecins, 5; membres de corps enseignants, 5; ingénieurs, 5; négociants, 5; industriels, 4; banquiers, 3; sans profession, 3; préfets, 2; les professions de régisseur, d'éditeur, de pasteur, de géomètre, de vétérinaire, d'hôtelier, de menuisier, de ferrantier, de mécanicien et d'entrepreneur ont chacune un représentant.

Le doyen du Conseil national est le député socialiste Greifel de Zurich, qui est âgé de 77 ans; le benjamin est le député chrétien-social Joseph Scherrer, de Saint-Gall, âgé de 28 ans.

## Juste protestation

Le Conseil d'Etat bâclais a transmis au Département fédéral des chemins de fer une requête de la commission économique du parti radical de Bâle qui proteste contre la suppression du train express international Amsterdam-Bâle-Saint-Gothard (express continental), par l'administration des chemins de fer d'Alsace.

## Le mémoire du général

On mande de Berne au Journal de Genève que le Département militaire va proposer au Conseil fédéral de détruire les exemplaires du Mémoire du général, qui étaient destinés à la vente, et qui se trouvent amoncelés dans les sous-sols du Palais fédéral.

On sait que la traduction française des Mémoires a subi des falsifications qui la rendent impropre à être mise dans le public.

## Nouveau régime des passeports

Des négociations sont sur le point d'aboutir entre la France et la Suisse au sujet du régime des passeports. La principale innovation consisterait en ce que les passeports délivrés par ces deux pays seraient valables pour une durée d'un an.

## La durée du travail

L'Union des voies ferrées secondaires de la Suisse et celle des municipales ont adressé à l'Assemblée fédérale une requête demandant des dérogations à la loi sur la durée du travail, en raison du développement du trafic pendant la saison des étrangers.

## NÉCROLOGIE

## M. le chanoine Xavier de Cocatrix

Nous recevons la triste nouvelle de la mort de M. le chanoine Xavier de Cocatrix, ancien professeur au Collège de Saint-Maurice, ancien curé de Bagues, puis Préfet des études du canton du Valais.

M. le chanoine Xavier de Cocatrix est décédé à la clinique Saint-Amé, à Saint-Maurice; il est mort d'une pneumonie infectieuse; sa santé était ébranlée depuis quelques années déjà par suite de surmenage. Il n'avait que 59 ans.

M. le chanoine Xavier de Cocatrix était un des membres les plus distingués du clergé valaisan par la culture intérieure, le talent, l'activité de l'esprit et le dévouement au bien des amis et du pays.

Attrié vers le service des aînés par le parfum de piété que répand la vénérable Abbaye de Saint-Maurice, il y entra en 1879 comme novice, reçut la prêtre en 1884 et fut agrégé au corps professoral de la maison. Il fut un malgré exemplaire, car il unissait au brillant de l'espérance la bonté du cœur et il voulut à ses élèves une tendre affection. Ses dons oratoires étaient remarquables. Aussi M. le chanoine Xavier de Cocatrix fut-il souvent appelé à prêcher au dehors, dans les grandes circonstances. Ses qualités de prédicateur savant, pénétrant et émouvant le firent choisir comme curé de l'importante paroisse de Bagues, en 1898. Il y exerça le ministère pastoral pendant dix ans.

Le zèle de M. le chanoine Xavier de Cocatrix se tourna, à la fin de cette époque, vers la pédagogie. Nommé par le gouvernement membre du conseil d'instruction publique, il se consacra tout entier à la question scolaire, avec l'ambition de venger le Valais du discrédit où il était tenu, sous le rapport de l'enseignement public. Il publia d'abord, à cet effet, une étude considérable : « Les examens pédagogiques des recrues en Valais, de 1886 à 1906, où il montrait le succès de l'effort accompli par son canton dans le domaine de l'enseignement. » Puis, tandis que, à titre de Préfet cantonal des études, il déployait un zèle ardent à perfectionner l'enseignement secondaire, il entreprit, sur la mission que lui donna à cet effet le gouvernement, de laborieux négociations pour faire admettre les collèges valaisans au bénéfice de l'examen de maturité fédérale. Il eut la joie d'y réussir et le brillant résultat du premier examen, qui eut lieu en 1912, le récompensa de ses peines.

Mais M. le chanoine Xavier de Cocatrix avait éprouvé dans ces efforts des ressources de sa générosité naturelle. Sa robuste constitution s'affaissa tout d'un coup et il ne fit plus dès lors que languir jusqu'à ce qu'une pneumonie vint de la partie.

Ses obsèques ont eu lieu ce matin, à Saint-Maurice.

Les nouveaux abonnés pour 1920 recevront la « Liberté » dès ce jour sans augmentation de prix, à condition d'avoir envoyé le prix de leur abonnement pour six ou douze mois.

## L'ADMINISTRATION

Hommage  
des Fribourgeois de Berne  
à M. Musy

Berne, 15 décembre.

## CINÉMA PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Lugano, le 11 décembre :

« À lire dans le dernier Bulletin du Conseil d'Etat tessinois : « On délivre les lettres de créance de député au Grand Conseil pour le VIII<sup>e</sup> arrondissement à M. l'avocat Albino Giannelli, substitué au Dr. Arnold Buttli, démissionnaire, qui remplaçait lui-même M. Galliotti, démissionnaire. »

Il me plaît de voir dans notre parlement M. l'avocat Giannelli, ancien secrétaire du Grand Conseil et ancien président du tribunal de district de Locarno; mais cette succession cinématographique de démissions met une fois de plus en lumière un des côtés faibles de notre loi électorale. Il n'y a que les « chefs » — les protagonistes — qui restent sur la scène : le frein plus ou moins menu paraît disparaître et repartir avec une insistance étonnante. On se passe de mandat de député, comme, dans une Kneipe, on se passe une corne à bœuf plus, exactement, chaque candidat en liste en exige son morceau. Nous n'avons que des députés temporaires. Il arrive assez souvent qu'un député ayant accompli fort bien sa tâche doive faire place à un camarade de liste dont les aptitudes sont quelque peu différentes, mais qui tient énormément à jouter, lui aussi, de ce titre d' « honorable » que nos vieux ne connaissent pas du tout et qu'on a importé du royaume d'Italie, il y a un quart de siècle. Avec cette petite différence, toutefois, que là-bas on ne donne qu'aux députés au Parlement, tandis que, chez nous, dans la « République de l'hyperbole » (l'expression est de M. Chiesa, le poète, si je me trompe), on le donne aussi aux conseillers communaux, aux professeurs, aux juges et même aux huissiers.

On fabrique constamment tant de lois, au Tessin, qu'il faut en souhaiter une assurant la stabilité du député au Grand Conseil tout en respectant le droit de chaque parti d' « faire entrer ses hommes les meilleurs ». Les démissions et des remplacements ne devraient être admis que dans la semaine qui suit l'élection ; après, on n'admettrait le remplacement qu'en cas de décès ou d'empêchement permanent.

## ARMEE SUISSE

## Le Noël de nos soldats malades

Deux mille soldats suisses sont encore en traitement dans des sanatoria et des établissements sanitaires. Ces hommes qui sont tombés malades au service de leur pays vont passer un nouveau Noël loin de leur famille.

Le Service des œuvres sociales de l'armée compte remettre un cadeau de Noël à ces soldats, qui appartiennent à tous les cantons suisses ; il demande à la population de l'aider dans sa tâche.

Les Fribourgeois sont priés d'envoyer leurs dons au bureau régional de Neuchâtel.

## LA VIE ÉCONOMIQUE

## Le baromètre du coût de la vie

Le bureau de statistique de l'Union suisse des sociétés de consommation communique le résultat de sa statistique mensuelle touchant le coût de la vie :

Coté de la vie au :

1 <sup>er</sup> juin 1914	Fr. 1066.70
1 <sup>er</sup> juin 1919	2703.87
1 <sup>er</sup> juillet 1919	2542.86
1 <sup>er</sup> août 1919	2546.46
1 <sup>er</sup> septembre 1919	2550.08
1 <sup>er</sup> octobre 1919	2496.07
1 <sup>er</sup> novembre 1919	2511.88

L'augmentation au 1<sup>er</sup> novembre est due au renchérissement de la viande.

## Grève de ramoneurs

Les ramoneurs du canton de Vaud ont décidé de déclarer la grève, les patrons n'ayant pas donné suite à leurs revendications.

Tes obéjines de fer haussent leurs tarifs

À partir du 1<sup>er</sup> mars 1920, les tarifs de transport seront augmentés sur les chemins de fer suisses de 40 à 100 % pour la plupart des marchandises.

## FAITS DIVERS

## ÉTRANGER

## Catastrophe d'avion

On mandate de Confolens au Lloyd de Londres qu'un avion a été découvert brisé, en large de Confolens. On ne croit pas qu'il y ait de survie. Le livre de bord qui a été retrouvé sur le rivage indique qu'il s'agit du capitaine aviateur Rowell, parti de Londres pour Melbourne. Il y a une heureuse de jours.

Un chalutier pêche

des rias chargé d'ypérite

Après la signature de l'armistice, les autorités maritimes de Brest firent couler, au large des côtes, des récipients contenant des gaz asphyxiants et lacrymogènes. Le port de Lorient fut chargé notamment de ces opérations.

Or, l'autre jour, le chalutier Soles, du port de Brest, qui pêchait à 12 kilomètres, au sud-ouest du phare des Chats, releva dans son chalut plusieurs fils de rade remplis d'ypérite. Le récipient, très violent, projeta un de ces récipients sur la coque du bateau. L'ypérite se répandit aussitôt, provoquant chez les membres de l'équipage de graves malaises.

Force fut de regagner Lorient et de transmettre le capitaine du chalutier, M. Le Gall, ainsi que deux de ses hommes, à l'hôpital. Malgré les soins qui leur furent prodigés, ils ont perdu complètement la vue. Deux autres marins ont été également grièvement blessés.

## Suisse

## Brûlés vivants

A Bellinzona, une demoiselle Gertrude Seiler a été atteinte par les flammes d'un réchaud à alcool et a succombé.

A Sonogno (Tessin), un incendie a détruit

un immeuble. Une femme de 70 ans, nommée Joli, a péri dans les flammes.

homme de 70 ans, nommé  
les flammes.  
par un train  
une de chemin de fer Blaschko  
étonné un char à bras entraîne le  
me de 17 ans. Ce dernier a  
é une bille  
avroie), un enfant d'un an  
éf par une bille de marbre  
en jouant.  
**couvrières noyées**  
cinq ouvriers étaient occupés,  
ndre un câble sur le Rhône,  
saine électrique franco-suisse,  
Soudain, le bateau sur  
les ouvriers chavira et trois  
érent. Les corps n'ont pas  
é

## BOURG

### fédéral fribourgeois

quelques-uns des télégrammes  
a reçus M. le conseiller fédéral  
eusement par une indisposi-  
sme mes félicitations les plus  
heureuses si honorable, qui  
mon bien mérité de l'activité  
soyée par vous au service de  
et de la Patrie suisse. Voici  
canton de Fribourg, qui reçoit  
fédéral, la représentation à  
l'heureux droit. Elle honore  
le catholique des Chambres,  
pure un second conseiller  
sait que, à l'exemple de  
nos espérances qu'on place  
sur votre labeur, pour le bien  
Vive notre nouveau conseiller  
le peuple fribourgeois entouré  
de la Droite des Chambres,

tre canton légitimement heureux  
élection vous acclame,  
joindre mes félicitations à  
lement de toutes parts et de  
s plus chauds pour vous et  
lequel vous entrez.

Découpef.  
lement le distingué représentant  
ami dévoué de l'agriculture,  
occasion de son élection au  
qui lui fait le plus grand honneur  
des agriculteurs suisses vous  
otre haute charge.

E. Lai,  
secrétaire agricole suisse.

issions de votre élection in-  
vous que vous êtes un vail-  
à la liberté et de l'unité de la  
s aussi que vous n'êtes pas  
du journal de Bâle) un  
rôle national. Veuillez accepter  
félicitations.

nombre de concitoyens  
de Zurich :  
« Zürichsee-Zeitung »  
« Presse suisse moyenne ».

niversité

ote, pour le semestre d'hiver  
ns immatriculés ; au semes-  
9, elle en compte 475, et  
d'été, 502.

des diverses facultés : Thé-  
mestre d'hiver 1915-1916 :  
ethes, 109 (100) ; Sciences,

de la nationalité, un comité  
étrangers.

ses se trouvent représentés  
suivants : Saint-Gall, 59 ;  
26 ; Valais, 23 ; Grisons,  
Tessin, 16 ; Argovie, 14 ;  
10 ; Thurgovie, 8 ; Bâle, 7 ;  
ald, 6 ; Vaud, 5 ; Zoug, 5 ;  
Genève, 1 ; Glaris, 1 ; et  
Neuchâtel et Schaffhouse ne

épartissent entre les pays  
; Etats-Unis d'Amérique,  
lemagne, 21 ; Yougoslavie,  
logne, 16 ; Grande-Bretagne,  
11 ; Autriche, 9 ; Luxem-  
Béguie, 5 ; Brésil, 3 ;  
lovaquie, 3 ; Roumanie, 2 ;  
Equateur, 1 ; Norvège,  
1.

nt-Nicolas

omes, à Saint-Nicolas, a  
soir devant un auditoire  
a, sans doute, augmentant  
ci a exposé le plan de ses  
de Jésus-Christ, bon Pas-  
ré dire les qualités ; puis  
nction des brebis et de  
e, c'est-à-dire de l'Eglise,  
et de ses ennemis.  
end toute la vie chrétienne  
pposent des plus intérêts.  
uisse-t-on en pro-

de Fribourg

bourg se recommande à  
pour sa tête familiale, le  
décembre. Les sons sont  
ancé, par M. Albert Hug.

### Le service de la poste et les fêtes

Le public est invitalement prié de ne pas attendre la veille des fêtes pour ses envois de Noël et de nouvel an. L'habitude d'attendre le dernier moment entraîne un encombrement des services postaux, de sorte que plus de 100,000 envois n'ont pu être distribués à temps l'année dernière, à cause de l'encombrement et aussi d'un emballage insuffisant.

Le public est donc prié de se conformer strictement aux avis de l'Administration des Postes que nous publions en Annexe.

### Noël des orphelinat

On nous prie d'insérer :  
L'orphelinat de la Gruyère, à Epagny, fait un pressant appel à la générosité du public en faveur de ses nombreux petits pensionnaires.

Prévues toute l'année des joies de la famille, il attend impatiemment cette fête qui leur assure un peu de bonheur, parce qu'elle est la fête des petits. Ce bonheur, il le devront à leurs bienfaiteurs, qui n'ont jamais été sollicités en vain. Pour eux, il adresse au Ciel de ferventes prières et tout particulièrement devant la crèche du petit Jésus. On peut adresser les dons à la Direction de l'établissement, à Epagny, où des dépôts auprès du gérant, M. Auguste Barras, Agence agricole, à Bulle.

### Concert de l'Orphelinat

La Société de chant de la ville de Fribourg donnera, dimanche 21 décembre, son concert traditionnel en faveur de l'ordre de Noël de l'Orphelinat. La Musique de « Landwehr » présente son bienveillant concours à ce concert de bienfaisance, lequel coïncide, cette année-ci, avec la célébration du cinquantième de la fondation de l'Orphelinat bourgeois.

### La sculpture sur bois

On nous prie d'insérer :  
Il y a fort longtemps que l'on songe, en pays de Gruyère, à l'introduction de la sculpture sur bois. Cet art charmant entre tous pourrait procurer à notre jeunesse montagnarde un délassement hivernal des plus agréables tout en conservant une source de gain. La Direction des apprenants du canton de Fribourg a obtenu de la Fondation Rielet et de l'Union gruyérienne des arts et métiers un appui si bienveillant que prochainement il sera possible, dès que les circonstances le permettront (disposition de la fève aphtuse), d'ouvrir un cours de 26 leçons. Un professeur, qui a déjà fait ses preuves dans l'Oberland, a consenti à prêter son précieux concours.

Jeunes gens désireux d'étendre vos connaissances, et par là de vous assurer des heures d'un charmant délassement au milieu même de vos foyers, emprevez-vous de vous inscrire auprès du président de l'Union gruyérienne des arts et métiers, M. Müller-Chiffelle, à Fribourg.

### Quatre-Temps

Demain, mercredi, vendredi et samedi sont des jours de jeûne, mais l'usage de la viande est permis demain et samedi. M. Charles Chassot rapporte.

## Grand Conseil

### Session extraordinaire de décembre

M. le Président ouvre la séance à 9 heures un quart par l'appel nominal. Soixante-cinq députés sont présents.

M. Chatagny rapporte sur un certain nombre de recours en grâce, dont douze sont acceptés et trois écartés, suivant les propositions de la commission et de M. le Directeur de Police.

Se sont excusés MM. Léon Genoud, Monéach, Antoine Morard.

M. le Président Reichen présente à M. le conseiller fédéral Musy ses félicitations du Grand Conseil pour son élévation au sein de la haute autorité exécutive fédérale. L'orateur loue les qualités d'homme d'Etat de l'au et augure de sa promotion les plus découlés résultats pour la paix suisse et le canton de Fribourg. Il rend hommage à son labour et lui adresse l'expression de sa reconnaissance et des voeux chaleureux du Grand Conseil et de la population fribourgeoise. (Bravos.)

M. le conseiller fédéral Musy déclare qu'il a songé à donner immédiatement sa démission de député et de conseiller d'Etat, mais qu'il a consenti, sur les instances de ses collègues du gouvernement et avec l'autorisation du Conseil fédéral, à prendre part encore à la session du Grand Conseil. M. Musy remercie cordialement le président du Grand Conseil pour ses voeux et assure à son tour l'Assemblée de sa vive gratitude pour les témoignages de confiance que les représentants du peuple ont donnés au Directeur des finances durant son activité gouvernementale de huit années.

M. le Directeur des Finances tient à renouveler l'assurance qu'il a donnée sur l'avenir du canton. Il a pleine confiance dans cet avenir si la concorde et la bonne entente continue à régner au Grand Conseil et dans le pays. A ce point de vue, l'orateur remercie la minorité pour sa collaboration. (Applaudissements.)

M. Bartsch présente les souhaits de la minorité libérale radicale au nouveau conseiller fédéral. Il le félicite pour le travail accompli et pour les efforts qu'il n'a cessé de faire pour se maintenir de la bonne harmonie entre les grands partis politiques.

On passe à l'ordre du jour, qui appelle la suite du débat de la loi sur les traitements. M. Charles Chassot rapporte.

### MEMENTO

Ce soir, mardi, à la Grenaie, conférence de MM. Cornu et Paul Robert, sur Dostoevsky et la révolution russe.

### La fièvre aphtuse

Aarau, 15 décembre.

La fièvre aphtuse ayant été constatée à Buchs, près d'Aarau, la direction sanitaire cantonale a déclaré les assemblées publiques et les étables en quarantaine dans les communes de Buchs, Rohr, Suhre, Unterenfelden et Hünzenschwil, ainsi que dans le district de Brougau. Le commerce de bétail à piede fourches est interdit dans le canton d'Argovie aux marchands de bétail des cantons de Berne, Fribourg, Vaud, Soleure, Zurich, Schaffhouse et Lucerne.

Offres d'emploi : 210, se répartissent entre 163 patrons, dont 136 habitent le canton. Placements effectués : 147, dont 52 dans l'agriculture.

Les demandes de travail ont atteint, le mois dernier, un chiffre encore rarement obtenu, tant que le nombre des places vacantes a notablement diminué. Pour 100 places vacantes, il a été inscrit exactement 200 demandes de travail. La paralysie de la construction et la fièvre aphtuse sont les deux principales causes de cet état de choses.

En novembre, 316 ordres sont parvenus au bureau de placement féminin. Demandes de places : 129, soit 117 de personnes originaires de la Suisse et 12 d'étrangères.

Offres de places : 187, dont 137 du canton. Placements effectués : 68, soit 60 placements stables et 8 placements de personnes travaillant à l'heure ou à la journée.

### Souscription

pour les sinistres de la Planche

Banque de l'Etat de Fribourg, 75 fr. ; M. Schneider, Dinten, 5 fr. ; M. Kern, comptable, 2 fr. ; Banque Populaire suisse, 50 fr. ; L'Industrie, 20 fr.

M. Perrotet, administrateur, 5 fr. — M. Pillaud, Inst., 2 fr. — M<sup>e</sup> Gascon von der Weid, 6 fr. — M<sup>e</sup> Laure de Cholet, 5 fr. — Anonyme, 2 fr. — Comte et Comtesse Eugène de Diesbach, 20 fr. — M. et M<sup>e</sup> Töfli de Remy, 5 fr. — M<sup>e</sup> Charles Bossy, 10 fr. — M. Philippe Haymoz, 2 fr. 50.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cecilia. Chœur mixte de Saint-Jean. — Ce soir, mardi, à 8 h. ½, répétition générale.

Société de chant de la ville de Fribourg. — Ce soir à 8 h. ½ précise, répétition générale au local pour le concert du 21 décembre. (Concert de l'Orphelinat). Prière d'apporter les recueils.

Société de chant « La Mutuelle ». — Ce soir, mardi, à 8 h. ½, répétition au lieu de jeudi, à la Brasserie Peter.

Société d'histoire. — Réunion jeudi 18 décembre, à 2 heures à l'Hôtel de la Tête Noire. Tractanda : 1<sup>re</sup> Les origines de l'Ecole de droit 1763, par MM. Tobie de Remy et Georges Corputus ; 2<sup>re</sup> Communications diverses du Président et d'auteurs.

C. A. S. Section Moleron. — Séance, le samedi 17 décembre, à 8 h. 30 du soir, au local, Hôtel Suisse. Causette avec projections. « De Saus Pez à Zermatt », par M. Léon Stocklin. Divers

### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

DU 16 DÉCEMBRE

### BAROMÈTRE

Décembre 10 11 12 13 14 15 16 Décembre

725,0 726,0 727,0 728,0 729,0 730,0 731,0

715,0 716,0 717,0 718,0 719,0 720,0 721,0

710,0 711,0 712,0 713,0 714,0 715,0 716,0

705,0 706,0 707,0 708,0 709,0 710,0 711,0

695,0 696,0 697,0 698,0 699,0 700,0 701,0

685,0 686,0 687,0 688,0 689,0 690,0 691,0

675,0 676,0 677,0 678,0 679,0 680,0 681,0

### THERMOMÈTRE C.

Décembre 10 11 12 13 14 15 16 Décembre

71,0 71,5 72,0 72,5 73,0 73,5 74,0

70,5 71,0 71,5 72,0 72,5 73,0 73,5

69,0 69,5 70,0 70,5 71,0 71,5 72,0

68,5 69,0 69,5 70,0 70,5 71,0 71,5

67,0 67,5 68,0 68,5 69,0 69,5 70,0

65,5 66,0 66,5 67,0 67,5 68,0 68,5

64,0 64,5 65,0 65,5 66,0 66,5 67,0

62,5 63,0 63,5 64,0 64,5 65,0 65,5

61,0 61,5 62,0 62,5 63,0 63,5 64,0

59,5 60,0 60,5 61,0 61,5 62,0 62,5

58,0 58,5 59,0 59,5 60,0 60,5 61,0

56,5 57,0 57,5 58,0 58,5 59,0 59,5

55,0 55,5 56,0 56,5 57,0 57,5 58,0

53,5 54,0 54,5 55,0 55,5 56,0 56,5

52,0 52,5 53,0 53,5 54,0 54,5 55,0

50,5 51,0 51,5 52,0 52,5 53,0 53,5

49,0 49,5 50,0 50,5 51,0 51,5 52,0

47,5 48,0 48,5 49,0 49,5 50,0 50,5

46,0 46,5 47,0 47,5 48,0 48,5 49,0

44,5 45,0 45,5 46,0 46,5 47,0 47,5

## Entreprises électriques fribourgeoises

### SERVICE DES EAUX

Il est rappelé à MM. les abonnés à l'eau qu'il est expressément défendu d'abuser de l'eau et qu'ils ont l'obligation d'entretenir leurs installations (robinets, réservoirs, monte-charges, etc.), en bon état, afin d'éviter tout écoulement inutile.

Il n'est pas nécessaire de laisser couler l'eau à plein robinet, car un simple fillet est suffisant pour éviter le gel.

Les agents du Service des eaux, conformément à l'art. 14 du règlement, ont constamment le droit d'inspecter les installations pour s'assurer qu'il n'y a pas d'abus.

Tout contrevenant qui ne tiendrait pas compte d'un premier avertissement sera puni conformément au règlement.

LA DIRECTION.

### AVIS

La personne qui a enlevé, jeudi, vers 6 h. du soir, sur un des pôles de la poste principale, un portefeuille contenant une certaine somme en billets et autres papiers, est priée de les rapporter, contre récompense, chez Mme Deschoux, 110, rue du Pont-Suspendu, 9007

On demande

UNE BONNE CUISINIÈRE

de 25 à 35 ans; bons gages. — Hôtel de la Gare, Payserie. 9018

Ménage de 2 personnes

demande une

SERVANTE

dé confiance, de 40-45 ans, de préférence de la cane pagne. 9019-1619

Offres. P 8827 F à Publicités S. A., Fribourg.

Ménage de 2 personnes

demande une

Bonne occasion

On vendra tout de suite à prix très bas, les meubles de 2 chambres à coucher, soit : grandes armoires à glace, lavabo, dessus marbre et glace, tables de nuit, lits, canapé, fauteuils, deux belles glaces, console, buffet, rideaux, tapis, etc. divers autres meubles. 9014

S'adresser rue de la Poste, 19. (Maison des Syndicats agricoles, III<sup>e</sup> étage).

Young gentleman wishes lessons of

ENGLISH

Offer with price to M. W. T. by post, rest. Fribourg.

9012

Bulle, Halle de gymnastique, les 8, 9 et 10 janvier 1920, pour les districts de la Gruyère et de la Veveyse, 700 paires.

Fribourg, Arsenal, pendant la semaine du 12 au 17 janvier 1920, pour les districts de la Sarine et de la Singine, 1000 paires.

La vente aura lieu aux jours indiqués, de 8 h. à 12 h. et de 2 h. à 6 h. du soir.

Les souliers seront vendus aux prix suivants, d'après leur qualité, soit :

Souliers de marche, 1<sup>re</sup> qualité Fr. 20-

Souliers de marche, 2<sup>me</sup> qualité > 15-

Souliers de marche, 3<sup>me</sup> qualité > 7-

On ne vendra pas de souliers de montagne, ni de souliers de quartier.

La vente aura lieu au comptant. On n'enverra pas de souliers par la poste.

Chaque citoyen suisse pourra acheter une paire de souliers. Le livret de service n'est pas nécessaire.

Fribourg, le 8 décembre 1919.

Le Directeur Militaire : VONDERWEID.

## Enchères publiques

### LIBRES

Les enchères annoncées pour le 11 décembre n'ayant pu être tenues ledit jour, ensuites de circonstances spéciales, il sera vendu aux enchères publiques et volontaires, le vendredi 12 décembre, dès 1 heure de l'après-midi, dans une salle particulière du Buffet de la Gare, Rosé, en plusieurs lots ou en bloc, au gré des amateurs, plusieurs immenses situés sur les territoires des communes de Corbiens, Onnens et Avry-sur-Matran et comprenant habitation, place, jardin, grange, écurie, remise, cave, étable à porcs, grenier, prêts et champs d'une superficie totale d'environ 20 hectares, pouvant se diviser en plusieurs domaines.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Wilhelm EGLOFF, à Avry-sur-Matran, ou à M<sup>r</sup> Paul Blanc, notaire, à Fribourg, en l'étude duquel les conditions sont déposées.

Par Commission : P. Blanc, not.

### Vente de bois

L'Etat de Fribourg exposera ses enchères publiques, le jeudi 18 décembre 1919, les bois de gâges ci-après, déposant à la forêt cantonale du Burgerwald : 120 moulins sapin et foyard; 2500 fagots de chignons; 30 tuyaux de fontaine; 500 m<sup>3</sup> illois, équant environ 220 m<sup>3</sup>, par gros ou petits lots, à choix.

Hendez-vous des mises, à 9 1/2 heures, à l'hôtel de Marly. 8919

J. Darbelin.

### Vente publique

Pour cause de départ, le sousigné vendra aux enchères publiques, devant son domicile, à Cottens, le samedi 20 décembre, dès 1 heure après midi, 1 char à pont-neuf à 1 cheval, 1 caisse à purin neuve (650 l), 1 char à pont à 1 et 2 chevaux, 1 trouette à purin, 1 charrette à deux roues, 1 boutoir, faux, fourches bois de charbonnage, 1 forge partitive, 1 tas de bois, fagots sec, 1 soufflet de ferme, 1 machine à percer, tutu de charbon.

L'exploitant : Joseph GUILLAUME.

### ATTENTION

Grand stock

#### COUVERTURES MILITAIRES NEUVE

130 x 140, couleur brune et gris, au prix de 17 fr. 50 la pièce, contre remboursement. Ces couvertures, de provenance étrangère, sont garanties neuves et contiennent 80-88 % de laine.

Bud. Steinér, Obermündgen, p. Barré.

Les enfants et la famille de feu M. Charles Fragmire remercient sincèrement les sociétés de secours militaires, de chant, des sous-officiers et toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

L'office de septième pour le repos de l'âme de Monsieur Théodore SCHMUTZ

Chapelier

décédé à Lausanne, sera célébré à Fribourg, jeudi, 18 décembre, à 8 h. M., à l'église de Saint-Maurice.

Les enfants et la famille de feu M. Charles Fragmire remercient sincèrement les sociétés de secours militaires, de chant, des sous-officiers et toutes les personnes qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper.

### ATTENTION!

On vendra, dès ce jour, le mercredi, au marché des Places, et le samedi, près de la voûte des Arcades, un grand choix de cartes de Noël et Nouvel an, aux plus bas prix.

### Pour les fêtes

#### CHOIX SUPERBE

EN

Coussins fantaisie

depuis 5 fr.

Coussins brodés

12 fr

Jardinières

12 fr

Chancelleries - Chaufferettes

Sellettes - Pharmacies

Tables de salons et quantités d'autres petits meubles aux meilleures prix

chez

Paul LEIBZIG, meubles

Avenue de Pérales, 4 et 7a

Fribourg — Téléphone 553

### Etrennes musicales

TABOURETS DE PIANO

CHAISES DE PIANO

ÉTAGÈRES À MUSIQUE

PUPITRES EN MÉTAL

LUTHINS EN NOYER

— Prix modérés —

Magasin Fœtisch, Vevey

Au grand Saint-Nicolas

MAGASIN-EXPOSITION

de

JOUETS

1<sup>er</sup> étage de la

Librairie JOSUR LABASTROU

54, rue de Lausanne, à Fribourg

### Meubles bon marché

Nous venons de recevoir : grandes quantités de meubles de provenance autrichienne et allemande, lesquels sont vendus à des prix inférieurs au marché (au parti meilleur marché qu'avant la guerre). Tout le monde, mais surtout les fiancés, doivent profiter de cette véritable aubaine, qui ne reviendra plus jamais. L'année prochaine, on payera le double. Nous nous chargeons de l'emménagement jusqu'à l'autome prochain. Vente seulement sur place; pas catalogue.

Garantie : 5 années. Qu'on se hâte !!!

Simultanément, nous recommandons nos grands assortiments de meubles de bureau de toute première qualité, très bon marché. Demandez le catalogue spécial.

En outre, nous offrons à des prix extraordinairement avantageux :

300 chambres à coucher / des plus simples aux plus riches. Travail soigné et garanti.

Salons, canapés, fauteuils, meubles de cuisine, etc.

Pour Noël : les cadeaux destinés à l'embellissement du foyer causent la joie la plus durable. Par conséquent, visitez nos belles expositions qui couvrent le plus grand choix possible (entre autres des petits meubles de fantaisie de toute sorte, etc., etc.).

Demandez tout de suite notre magnifique catalogue illustré.

A partir de 200 fr. d'abord, nous remboursons les frais de chemin de fer pour 2 personnes. Sous pré-vis, la visite de nos magasins est aussi possible la dimanche. Livraison franco gare destinataire.

Nous cherchons partout des représentants expérimentés et énergiques. Grand recouvre assuré.

PFISTER, Ameublements

BAL, Rue Ehelgasse, 10; Götterstrasse, 141 — La plus ancienne maison de Bâle.

Georges CLÉMENT

Grand'Rue, 10 — Fribourg

Poteries — Faïences — Porcelaines

Verreries — Cristaux

POTERIES SUISSES

Articles utiles pour cadeaux

### Grande vente de mobilier

Pour cause de départ, on vendra aux enchères publiques, vendredi, 19 décembre, après midi, dès 2 heures, et samedi matin, de 9 heures au soir, à la rue du Botteret, 4 (Pérolles).

Bibliothèque américaine « Union », une superbe desserte ancienne, armoire à glace, armoires ordinaires, lavabos, tables, chaises de salle à manger, bibliothèques, lustres cristal et divers appareils de téléphone, fourneaux et lampes électriques, chaises, tables et bancs de jardin, rideaux et un grand nombre d'autres objets dont le détail sera trop long.

On demandera à louer pour le 21 décembre 1919, à la campagne,

à côté de l'« Bâquier »

à Vevey, Montreux et thon

tous les librairies.

On demandera à louer pour cause de départ, un peu de terre pour jardin.

Loyer payé à l'avance, si on le demande.

S'adresser sous P 8814 F à Publicités S. A. Fribourg.

9031-1521

à la poste de la ville.

On demandera à louer pour cause de départ, un peu de terre pour jardin.

Loyer payé à l'avance, si on le demande.

S'adresser sous P 8814 F à Publicités S. A. Fribourg.

9031

à la poste de la ville.

On demandera à louer pour cause de départ, un peu de terre pour jardin.

Loyer payé à l'avance, si on le demande.

S'adresser sous P 8814 F à Publicités S. A. Fribourg.

9031

à la poste de la ville.

On demandera à louer pour cause de départ, un peu de terre pour jardin.</p